Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 5

Artikel: Nouveaux linoléums

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889822

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mon sur la montagne de Linck (Berne), œuvre qui a été reproduite naguère dans la « Schweizerische Baukunst » (n° 26, 1912).

Dans l'aile qui relie le bâtiment de l'Union chrétienne au gymnase, on a installé au rez-de-chaussée une grande salle qui peut être utilisée par les deux institutions. C'est à l'ordinaire une salle de gymnastique; l'on peut toutefois cacher les engins sous un podium, lorsqu'on veut utiliser la salle pour des conférences, des représentations théâtrales ou de petites fêtes. Ici encore la décoration est très simple; tout l'effet est produit par la couleur: des gris clairs et des bleus.

On pourrait faire la même observation dans tous les locaux de l'Union; c'est dans les recherches coloristiques, bien plus que dans l'étude de l'ornementation, que les architectes ont fait œuvre personnelle, qu'ils ont donné essor à leur imagination inépuisable. Ils ont rarement employé des teintes unies, mais plutôt des tons relevés de touches différentes; ainsi dans l'antichambre de la salle à manger et dans le hall de l'hôtel, le bronze d'aluminium se marie très agréablement aux autres couleurs. Pour donner une impression plus chaude et plus confortable, certains intérieurs ont été revêtus de boiseries: c'est le cas de la salle à manger de l'hôtel, et de quelques petites salles servant à des réunions de société ou à l'enseignement.

Dans toutes les parties de l'édifice, et jusque dans les moindres détails, l'architecte a posé sa signature; il a créé une œuvre remarquable d'unité, une œuvre où les trouvailles originales abondent, où les effets sont sans cesse variés grâce à l'heureux emploi qui a été fait des couleurs et des matériaux. C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que l'on parcourt ces longues enfilades de salles, toutes différentes d'aspect. On éprouve un sentiment de joie à la pensée que, dans une œuvre faite pour satisfaire avant tout des besoins pratiques, une personnalité artistique a pu se manifester librement.

Albert Baur.

Nouveaux linoléums.

Les nouveaux dessins que la fabrique de linoléum de Delmenhorst (marque de la Clef) reproduit sur les planches annexées à ce numéro répondent admirablement aux exigences que notre esthétique impose aux linoléums modernes. Tous ces dessins sont l'application d'un principe géométrique qui donne immédiatement à la composition la clarté nécessaire, à l'exclusion de toute fausse illusion plastique. Nous avons pu constater, sur des pièces de grandes dimensions, que l'effet produit par ces dessins était très puissant, sans être pourtant trop marqué.

Une partie de ces dessins ont été élaborés par les artistes de la maison et immédiatement exécutés, ainsi les n°s 5052, 5054 et 5040. Les deux premiers, en particulier, permettent de constater facilement quel nombre infini de variantes on peut obtenir en alternant les couleurs. Suivant le genre de la pièce à décorer, on pourra choisir entre la gamme des tons sobres et froids passant du bleu au gris, ou celle des couleurs chaudes, allant du rouge au vert. Dans les deux cas, le dessin assez poussé est reproduit à son avantage.

Quelles sont les considérations qui doivent influer sur le choix des couleurs et même des dessins ?

S'il s'agit d'une nouvelle installation, le seul facteur que l'on doive faire entrer en ligne de compte est sans nul doute le souci de l'effet d'ensemble et de la bonne appropriation du local au but auquel il est destiné. Le choix en tapisseries, en tentures, en étoffes d'ameublement, etc., est toujours plus considérable qu'en linoléums, car il s'agit là d'une matière beaucoup plus coûteuse que de simples étoffes ou des papiers peints.

Lorsque les esquisses sont prêtes pour un nouveau dessin, lorsque la masse est colorée dans les proportions voulues, il faut pouvoir fabriquer une certaine quantité du modèle adopté, c'est-à-dire que chaque nouveau dessin, chaque nouvelle teinte, ne peut être fabriquée qu'en immobilisant de sommes considérables.

Si l'on considère ces difficultés matérielles et financières, on comprendra que, quelle que soit la bonne volonté des fabricants et quelle que soit l'importance de leurs usines, le stock des échantillons en « incrusté » ait forcément des limites plus étroites que ce n'est le cas pour les tentures et les papiers peints. Il est donc nécessaire de s'occuper en premier lieu du choix du revêtement du sol, car ensuite il est toujours aisé de trouver dans les milliers de dessins de papiers et d'étoffes quelque chose qui soit bien assorti au linoléum choisi.

Une question dont l'importance n'est pas moindre est celle de la pose du linoléum; seuls des professionnels peuvent dans ce domaine donner des indications vraiment utiles, car ils peuvent juger si le sol à recouvrir — parquet, plancher, ciment ou autre — présente les conditions voulues; ils sont à même d'effectuer correctement la

pose des plaques de liège qui doivent être absolument planes, lisses, et bien adhérer à la jute du linoléum, conditions essentielles pour obtenir un bon résultat.

C'est dire que l'on ne se contentera pas de demander à une maison spéciale de soumettre des échantillons, mais qu'on fera bien de s'entendre avec elle pour la pose, si l'on ne veut pas risquer des mécomptes.

Encore un point qu'il ne faut pas oublier: Qu'on ne choisisse pas des « dernières nouveautés », des articles de pure mode qui cherchent simplement à battre le record du modernisme. Souvent ces produits d'une imagination plus féconde qu'heureuse deviennent, lorsqu'on les a sous les yeux du matin au soir, une obsession irritante, un constant objet de mécontentement, dont, vu son prix, on hésite à se débarrasser comme on le ferait d'un tapis de valeur minime.

Ce sera donc agir avec discernement que de rester dans une sage mesure, de ne pas toujours et toujours exiger du nouveau, mais de savoir se contenter de dessins et de couleurs de tenue discrète et de bon goût. En sachant ainsi borner sa fantaisie sans imposer aux fabricants des efforts qui ne seront pas toujours heureux, on obtiendra sa récompense. On ne courra pas le risque d'avoir perpétuellement sous les yeux le produit du caprice d'un moment, dont le charme enfui ne laisse plus que satiété, regrets, puis exaspération et dégoût. Au contraire, on aura un linoléum qui servira plutôt de fond à l'ameublement et à la décoration, et qui, gardant toujours ce caractère, pourra être employé pendant des années, sans lasser ni importuner.

Les modèles originaux de la « marque la Clef » peuvent être cités à bon droit comme de remarquables exemples du genre dont nous venons de parler; ils s'harmonisent à merveille avec tout intérieur, exempt de modernisme extravagant. La même sobriété élégante et heureuse se retrouve dans tous les autres modèles, parmi lesquels nous citerons les n°s 4802 et 4804, exécutés d'après les dessins de M. Otto Zollinger, architecte à Zurich. Tout en laissant vibrer la note pittoresque, l'artiste obtient une composition extraordinairement puissante, un ensemble extrêmement ordonné, sans rien de contraint ni de raide.

Toutes ces qualités ne sont point si simples à obtenir qu'on pourrait le croire de prime abord. Seul un esprit très moderne pouvait obtenir cet ensemble si confortable à l'œil, qui rappelle de loin les dessins de 1830, et qui, si sévère dans ses lignes, est dans ses couleurs si riche et si plein d'harmonie.

En considérant les dessins de Zollinger, ainsi que ceux qui ont été composés pour des pièces de grandes dimensions, par Max Stirn, architecte du gouvernement, de Cologne, et par le professeur Hans Christiansen, on souhaite de trouver des dessins analogues pour des tapisseries et des tentures, car on obtiendrait ainsi des ensembles très complets et très beaux.

Des efforts ont été déjà tentés pour faire travailler dans un même esprit ces diverses industries. Si les mêmes artistes qui dessinent des linoléums pouvaient également travailler pour des fabriques de papiers peints, il serait facile aux architectes d'aménager, selon le goût moderne, l'intérieur des demeures qu'ils construisent.

CHRONIQUE SUISSE

Berne. Exposition nationale.

Favorisés par le temps beau et sec des dernières semaines, les travaux de construction avancent rapidement sur l'emplacement de l'exposition. La poutraison des diverses galeries du *Neufeld* est déjà érigée, les fondements de l'imposante halle des machines sont posés et les opérations de montage de cette dernière ont commencé récemment. L'industrie suisse participe à l'exposition dans une si large mesure — tant au point de vue du nombre que de la diversité — que cette participation, si réjouissante soit-elle pour l'exposition, constitue une charge considérable pour le budget, déjà si serré, des constructions. Il y a quelque temps déjà, les organes de l'exposition avaient dû raccourcir le délai d'inscription pour les groupes placés dans la halle des machines, soit ceux des instruments et appareils scientifiques et techniques, des métaux et métaux ouvrés, des machines et chaudières, des applications de l'électricité, ainsi que pour les groupes des fils et tissus de lin et chanvre et de l'art de l'ameublement.

Or, le Comité central se voit de nouveau obligé de recourir à ce même moyen pour toute une série d'autres groupes figurant dans des halles communes et d'abréger le délai d'inscription en le fixant au *31 mars 1913*.

Cette mesure concerne les groupes suivants: machines agricoles et instruments aratoires, art vétérinaire, fils et tissus de laine, bâtiment, aménagement des habitations et des édifices publics, produits chimiques, instruments de musique, horlogerie, pièces détachées et outils, bijouterie, orfèvrerie et branches annexes, utilisation des cours d'eau, voies ferrées, ponts et chaussées, constructions hydrauliques, moyens de transport, véhicules de tout genre, matériel de chemin de fer et matériel pour la navigation, service du gaz, service des eaux, égouts et voirie, services publics des transports et des communications, service de secours contre l'incendie.

Il est vrai que dans plusieurs de ces groupes qui, selon le plan primitif, disposent d'une superficie beaucoup plus grande que ce n'était le cas à Genève en 1896, le chiffre des exposants prévu n'est pas encore atteint, mais la plupart de ces groupes exigent une surface beaucoup plus grande que celle qui peut être mise à leur disposition dans les diverses galeries, en sorte que les exposants devront s'attendre à une réduction sensible des emplacements qui pourront leur être accordés, si de nouvelles inscriptions viennent s'ajouter à celles existant déjà.